

DOUBLE DIPLÔMATION DE LICENCE MENTIONS DROIT ET LLCER (ANGLAIS)

DOMAINE(S) :

ARTS - LETTRES - LANGUES, DROIT - ECONOMIE - GESTION

MENTION	LLCER
DISCIPLINE(S)	Anglais Droit Privé Droit Public
DURÉE DES ÉTUDES	6 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP) Institut d'études culturelles et internationales (IECI)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION INITIALE	✓
FORMATION CONTINUE	✓

La formation, ouverte à des étudiants possédant une forte capacité de travail et un excellent bagage de départ en anglais, permet aux étudiants d'acquérir, en trois ans, l'ensemble des compétences et connaissances de la licence de droit et de la licence LLCER anglais, et de valider les deux mentions en parallèle. Pour ce faire, les étudiants valident chaque semestre 30 ECTS pour chaque licence. Mais ces 30 ECTS sont composés pour 12 à 15 ECTS par des enseignements fondamentaux propres à chaque licence, et pour 18 à 15 ECTS par des unités communes, validées dans les deux licences. Un semestre type s'organise donc comme suit : 12 (ou 15) ECTS correspondant à des matières fondamentales de la licence de droit + 12 (ou 15) ECTS correspondant à des matières fondamentales de la licence d'anglais + 18 (ou 15) ECTS correspondant à des unités communes, choisies pour l'intérêt qu'elles présentent pour les deux formations.

L'ambition de ce parcours est de former des étudiants capables de poursuivre leurs études aussi bien vers des masters juridiques que vers des masters du domaine Arts, lettres, Langue, ou vers des masters d'autres spécialités valorisant la double compétence en langue et en droit. Les étudiants peuvent poursuivre leurs études en France ou à l'étranger. Pour les étudiants choisissant de s'orienter vers la filière juridique à l'issue de la licence, la formation a pour objectif de leur conférer un solide bagage en droit étranger, européen et international, pour favoriser l'accès aux professions ouvertes à l'international (avocat spécialisé en droit international, fonctionnaire des organisations européennes ou internationales, juriste d'entreprise multinationale...). La licence d'anglais sanctionne quant à elle l'acquisition d'une maîtrise de la langue anglaise et d'une expertise opérationnelle dans l'aire culturelle anglophone.

La finalité du parcours Double Licence est distincte de celle de la Licence Mention Droit Parcours International, car la première permet de valider deux licences, tandis que la seconde conduit à la validation d'une licence de droit à forte dominante internationale.

Chaque semestre, l'étudiant peut abandonner le cursus double pour poursuivre en licence d'anglais ou en licence de droit.

Spécificités de la formation

Le cursus est constitué de la quasi-totalité des enseignements obligatoires des deux mentions partenaires (2 fois 100 ECTS environ), auxquelles s'ajoutent 6 ECTS de méthodologie des études universitaires, et 24 ECTS d'UE optionnelles, constituées d'autres UE équitablement réparties entre les deux mentions. D'autres UE libres sont possibles sous réserve de compatibilité d'emploi du temps et de l'accord des responsables du parcours. La poursuite d'une 2e langue vivante (allemand, espagnol...), obligatoire en 1re année (6 ECTS), est encouragée et possible sur 4 semestres.

Chaque semestre, l'étudiant valide indépendamment les 30 crédits ECTS correspondant à chaque mention, dont un bloc de 18 (en L1 et L2) ou 15 (en L3) crédits mutualisés entre les deux mentions, soit 42 crédits par semestre en L1 et L2 et 45 crédits par semestre en L3 (au lieu de 30 habituelles pour une mention unique). En troisième année, les étudiants sont encouragés à cosnacrer un semestre à une mobilité internationale (partenaires du réseau ERASMUS ou autres conventions internationales).

Pour valider les deux mentions, l'étudiant doit obtenir la moyenne sur chacun des deux blocs disciplinaires. Deux diplômes distincts sont délivrés à l'issue de la formation.

Compétences développées

Droit : le titulaire du diplôme dispose d'une solide formation juridique générale et fondamentale. La licence lui permet d'acquérir un socle de connaissances techniques ainsi que les aptitudes nécessaires à l'apprentissage du droit et à l'exercice d'un raisonnement rigoureux, lui permettant de poursuivre son parcours dans toute mention de master juridique, de droit privé ou public. Il maîtrise les fondamentaux du droit de common law, du droit comparé, du droit européen et du droit international.

Il a acquis les compétences suivantes :

Capacité de travail personnel

Capacité à rédiger et s'exprimer en langue française et anglaise

Pratique des outils et moyens de communication informatiques

Adaptation au séjour à l'étranger (semestre dans une université partenaire)

Aptitude à l'analyse, au traitement et à la synthèse des documents écrits, oraux et/ou visuels

Accès à une culture générale humaniste
Maîtrise de la méthodologie de la documentation
Maîtrise du syllogisme juridique et bases dans les principaux exercices juridiques
Maîtrise des principales qualifications juridiques.

Anglais : Acquisition d'une pratique courante de la langue anglaise, couplée à une connaissance approfondie de ses mécanismes (grammaire, linguistique) et de la civilisation, de l'histoire et des cultures des pays anglophones (littérature, cinéma, arts visuels).

Formation générale en sciences humaines : culture générale, aptitudes à l'analyse, à la synthèse, à l'exploitation de documents. Technique de la traduction, de la dissertation, du commentaire de texte, de la synthèse de documents.

Echanges internationaux

En 3^e année, les étudiants sont encouragés à effectuer un semestre d'études dans une université étrangère partenaire.

Conditions d'admission

Baccalauréat ou diplôme équivalent et certification Niveau B2 en Anglais obligatoire.

Le succès des études nécessite un excellent niveau de départ en anglais et une capacité de travail personnel.

La double licence est une formation sélective. L'inscription en première année est autorisée par un jury d'admission chargé de statuer sur les candidatures.

Les candidatures sont appréciées en fonction de plusieurs critères: le premier critère est un bon niveau en anglais, apprécié par une certification ou le test écrit, mais le jury d'admission apprécie aussi un bon niveau dans une deuxième langue vivante étrangère. S'il s'agit de l'espagnol ou de l'allemand, le cursus prévoit un approfondissement de cette deuxième langue, ou au cas où l'étudiant n'aurait étudié aucune de ces deux langues en lycée, la possibilité de débiter l'étude de l'allemand.

Un bon profil général est nécessaire, ainsi que des capacités de réflexion et d'organisation des idées.

Le jury d'admission accorde beaucoup d'attention à la lettre de motivation en anglais, qui devrait montrer que le candidat se projette au-delà dans les études avancées ou le parcours professionnel auquel elle le prépare.

Le jury d'admission considère avec bienveillance les parcours atypiques, les candidats qui ont pris une année de césure, les réorientations. Il ne favorise pas les étudiants locaux ou de l'académie et accueille volontiers les candidats ayant suivi leurs études à l'étranger, quelle que soit leur nationalité.

Niveau de recrutement : Bac

Inscription

Début avril 2020 à mi-juin 2020

Le parcours anglais-droit est ouvert à tous les candidats satisfaisant aux critères académiques ci-dessus, quelle que soit leur académie d'origine.

Les inscriptions se font via la plateforme Parcoursup.

A noter que le projet dans Parcoursup doit être rédigé en **ANGLAIS**.

Pour les étudiants souhaitant intégrer une L2 ou une L3, l'inscription est à effectuer via l'application E-candidat.

Si vous êtes étudiant étranger, une page vous est dédiée.

Les étudiants issus d'une autre université et souhaitant se réorienter en licence LLCER, parcours Anglais et Droit devront se connecter sur Parcoursup.

Inscription en formation continue

Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission**

- Si votre reprise d'études se fait dans le cadre du CPF Projet de Transition Professionnelle

Téléchargez et complétez le dossier VAPP - Positionnement préalable

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature et retournez-le par e-mail au format PDF au contact "reprise d'études"

- Tarif et financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

Contenu de la formation

Semestre 1

Cours obligatoires

Parcours Anglais

Initiation à la civilisation américaine (24h - 3 ECTS)

Grammaire (18h - 2 ECTS)

Version anglaise (18h - 2 ECTS)

Anglais oral (24h - 2 ECTS)

Initiation à la littérature américaine (24h - 3 ECTS)

Parcours Droit

Introduction au droit privé (48h - 6 ECTS)

Introduction au droit public (48h - 6 ECTS)

UE communes

Founding principles of the European Union (20h - 3 ECTS)

Introduction historique au droit (30h - 3 ECTS)

Initiation à la civilisation britannique I(24h - 3 ECTS)

LV2 : Choisissez une langue (24h - 3 ECTS)

Espagnol

Allemand

Allemand débutant (si LV2 n'est ni l'allemand ni l'espagnol)

UE optionnelles

Droit(choisissez 1 UE - 3 ECTS)

TD Introduction historique au droit (18h - 3 ECTS)

Introduction à la théorie du procès et de la justice (30h - 3 ECTS)

UE libre dont Sport ou pratique artistique (1 semestre maximum)

Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)

Langue et culture(choisissez 1 UE - 3 ECTS)

Initiation à la civilisation américaine I (24h - 3 ECTS)

Culture allemande (en allemand) (24h - 3 ECTS)

Initiation à la littérature et à la civilisation hispaniques(24h - 3 ECTS)

Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)

Arts cultures patrimoines (18h - 3 ECTS)

Semestre 2

Cours obligatoires

Parcours Anglais

Anglais oral(24h - 3 ECTS)

Grammaire (18h - 3 ECTS)

Thème et version (24h - 3 ECTS)

Initiation à la civilisation britannique II (24h - 3 ECTS)

Parcours Droit

Droit civil : droit des personnes et de la famille (48h - 3 ECTS)

Droit constitutionnel (48h - 3 ECTS)

UE communes obligatoires aux 2 parcours

Les Etats-Unis aujourd'hui : Institutions et sociétés(24h - 3 ECTS)

Introduction à la législation et à la politique américaine (20h - 3 ECTS)

Institutions internationales et européennes (30h - 3 ECTS)

LV2 : Choisissez une langue (24h - 3 ECTS)

- Espagnol

- Allemand

- Allemand débutant 2 (si vous avez dû choisir allemand débutant au S1)

UE optionnelles

Droit(choisissez 1 UE - 3 ECTS)

TD Institutions internationales et européennes (24h - 3 ECTS)

Histoire des institutions (30h - 3 ECTS)

Géopolitique (20h - 3 ECTS)

Langue et culture(choisissez 1 UE - 3 ECTS)

Initiation à la littérature britannique (24h - 3 ECTS)

Culture allemande 2 (en allemand) (24h - 3 ECTS)

Culture générale hispanique 2 (24h - 3 ECTS)

Sport (1 semestre par année)

Pratique artistique

UE libre sous réserve de compatibilité d'emploi du temps (dont pratique artistique si non choisie au S1)

Semestre 3

Cours obligatoires

Parcours Anglais

Grammaire III (24h- 3 ECTS)

Traduction (24h – 3 ECTS)

Anglais oral : phonologie, compréhension et expression orale (24h - 3 ECTS)

Littérature britannique II (30h - 3 ECTS)

Parcours Droit

Droit civil des obligations I (48h – 6 ECTS)

Droit administratif I (48h – 6 ECTS)

UE communes obligatoires

Relations internationales (30h- 3 ECTS)

Civilisation britannique III (30h- 3 ECTS)

UE optionnelles

Parcours Anglais(2 cours à choisir en LLCER parmi) :

Civilisation britannique : de l'Empire britannique au Commonwealth(18h - 3 ECTS)

Histoire des idées (en anglais) (18h - 3 ECTS)

Culture allemande 3 (24h - 3 ECTS)

Culture et sociétés latino américaines : approche thématiques 1 (24h - 3 ECTS)

Allemand (24h - 3 ECTS)

Espagnol (24h - 3 ECTS)

Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)

Parcours Droit (2 cours à choisir pour 6 ECTS)

Politiques européennes (20h – 3 ECTS)

Politiques économiques (20h – 3 ECTS)

Introduction à l'anglais juridique (20h – 3 ECTS)

L'Europe de la civilisation à la politique (20h – 3 ECTS)

Droit public financier (30h – 3 ECTS)

Droit commercial (30h – 3 ECTS)

Introduction au droit allemand (18h – 3 ECTS)

Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)

UE Libre (3 ECTS)

Semestre 4

Cours obligatoires

Parcours Anglais

Littérature britannique IV(18h - 3 ECTS)

Civilisation britannique IV(18h - 3 ECTS)

Grammaire (18h – 2 ECTS)

Traduction (18h – 2 ECTS)

Anglais oral : phonologie, compréhension et expression orale (24h - 2 ECTS)

Parcours Droit

Droit civil des obligations 2 (48h - 6 ECTS)

Droit administratif 2 (48h - 6 ECTS)

UE obligatoires communes

Introduction to comparative Law (30h - 3 ECTS)

Cultures et médias (médias et presse anglophone) (24h – 3 ECTS)

Littérature Américaine(30h- 3 ECTS)

Droit pénal (30h - 3 ECTS)

UE optionnelles

Parcours Droit (1 cours à choisir pour 3 ECTS)

World Politics (20h – 3 ECTS)

Science politique de l'UE (20h – 3 ECTS)

Sociologie des partis politiques (20h – 3 ECTS)

Vie politique (30h – 3 ECTS)

Parcours Anglais(1 cours en LLCER à choisir parmi) :

Introduction aux études canadiennes(24h – 3 ECTS)

Allemand (24h – 3 ECTS)

Espagnol (24h – 3 ECTS)

UE libre

Semestre 5

Cours obligatoires

Parcours Anglais

Civilisation américaine (30h - 3 ECTS)

Littérature américaine V (30h - 3 ECTS)

Linguistique anglaise(30h - 3 ECTS)

Traduction (24h - 3 ECTS)

Anglais oral (18h - 3 ECTS)

Parcours Droit

Procédure civile (48h - 6 ECTS)

Droit public international (48h - 6 ECTS)

Cours obligatoire à choix du pole droit : 1 choix parmi les 3

Droit des biens (30h - 3 ECTS)

Procédure pénale (30h - 3 ECTS)

Droit Institutionnel de l'Union Européenne (30h - 3 ECTS)

UE Communes au 2 parcours (LDANDTS5)

Littérature britannique V (30h - 3 ECTS)

Droit comparé (20h - 3 ECTS)

UE optionnelles

Anglais(1 UE à 3 ECTS)

Enjeux géopolitiques et économiques en Amérique du Nord (24h - 3 ECTS)

Civilisations et géopolitiques de l'Océanie(18h - 3 ECTS)

Droit(1 UE à 3 ECTS)

Droit des biens (30h - 3 ECTS)

Procédure pénale (30h - 3 ECTS)

Poliques publiques (30h - 3 ECTS)

Autre UE optionnelle

Engagement et vie associative (14h - 3 ECTS)
Projet personnel étudiant (3 ECTS)
Civilisation britannique V (30h - 3 ECTS)
LV2 (24h - 3 ECTS)
1 TD parmi les 3

Semestre 6

Cours obligatoires

Parcours Anglais
Littérature américaine (30h - 3 ECTS)
Littérature britannique(30h - 3 ECTS)
Linguistique anglaise (30h - 3 ECTS)
Traduction (24h - 3 ECTS)
Anglais oral(18h - 3 ECTS)

Parcours Droit
Droit public des biens (30h - 3 ECTS)
Droit des sociétés 2 (30h - 3 ECTS)
Droit social (30h - 3 ECTS)
2 TD au choix sur les 3 suivants :
Droit public des biens (16h - 3 ECTS)
Droit des sociétés 2 (16h - 3 ECTS)
Droit social (16h - 3 ECTS)

UE communes aux deux parcours
Common Law(20h - 3 ECTS)
Civilisation américaine(30h - 3 ECTS)
Industrie culturelle et globalisation (24h - 3 ECTS)

UE optionnelles de Droit

Droit matériel de l'UE (30h - 3 ECTS)
Droit des contrats spéciaux (30h - 3 ECTS)
Politique comparée (30h - 3 ECTS)
Droit international public 2 (30h - 3 ECTS)
Libertés et droit fondamentaux (30h - 3 ECTS)

UE optionnelles (1 UE - 3 ECTS)

Civilisation britannique (30h - 3 ECTS)
LV2 (24h - 3 ECTS)
1 autre TD de droit (16h - 3 ECTS)
PPE (si non validé au S5) (3 ECTS)

Perspectives professionnelles

Carrières juridiques et judiciaires, avec possibilités renforcées de mobilité internationale carrières européennes et internationales (Organisations internationales, ONG...), instituts de sciences politiques;

En anglais, préparation des concours de l'enseignement secondaire, avec en perspective l'enseignement de l'anglais de spécialité pour lequel une forte demande existe. La formation correspond particulièrement à tous les métiers des relations internationales, qu'il s'agisse d'organismes publics, d'entreprises privées ou d'institutions internationales

Poursuites d'études à l'UVSQ

- Master LLCER, parcours Etudes culturelles anglophones
- Master Culture et communication, parcours Projets culturels internationaux .
- Masters en Droit et Science politique, en particulier mais pas exclusivement Master de droit international ; Master de droit européen...

Adresses et coordonnées

Adresse :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Institut d'études culturelles et internationales (IECI)
Bâtiment Vauban
47 boulevard Vauban
78047 Guyancourt CEDEX

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Faculté de droit et de science politique
3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité l'enseignant responsable ou le secrétariat dont les coordonnées figurent ci-dessous.

Enseignants responsables du parcours

Sophie CROISY (anglais), sophie.croisy@uvsq.fr
Patrick JACOB (droit) droit-anglais@ens-stq.uvsq.fr

Secrétariat pédagogique Anglais

Dorothee COZIC
Bureau 405 - bâtiment Vauban
Tél. : 01 39 25 50 35
dorothee.cozic@uvsq.fr

Secrétariat pédagogique Droit

Julie DION

Secrétariat pédagogique Droit 1ère année
Bureau : 103
Tél. : 01 39 25 53 93
julie.dion@uvsq.fr

Laetitia ARCHAMBAUD

Secrétariat pédagogique Droit 2ème année
Bureau : 102
Tél. : 01 39 25 53 86
laetitia.archambaud@uvsq.fr

Meriem HAML

Secrétariat pédagogique Droit 3ème année
Bureau : 101 bis
Tél. : 01 39 25 53 74
meriem.hamla@uvsq.fr

Renseignements pour la reprise d'études :

DSP :

3 rue de la Division Leclerc
78280 Guyancourt

Françoise JENSONNIE

francoise.jenssonnie@uvsq.fr

Tél : 01 39 25 53 29 (Bureau 352)

Attention, ce contact est exclusivement réservé à la formation continue.

IECI :

5/7 Boulevard d'Alembert

78280 Guyancourt

Déborah Cousseau

Tél. : 01 39 25 51 30

deborah.cousseau@uvsq.fr

Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr